

## IL ETAIT UNE FOIS LA LOCATION DE VOITURE A CUBA...

Lorsque l'on loue une voiture, il est impératif de prendre connaissance des conditions de location qui sont particulières à Cuba. Ce petit document vous aidera à déchiffrer votre contrat de location et à bien assimiler les mentions spéciales. Comme par exemple la révision obligatoire du véhicule (point 4).

Havanatour a rédigé, spécialement pour vous, ce document inédit, lisez-le bien attentivement ! Le bon d'échange (voucher) est un document nominatif, il doit impérativement correspondre au nom du conducteur principal. Pensez à votre permis de conduire !

1. Ville où se trouve l'agence de location, point de location (ex. nom de l'hôtel ou de l'aéroport), catégorie du véhicule/ l'année, capacité du véhicule (en nombre de personnes), numéro de la plaque d'immatriculation
2. Renseignements concernant le conducteur principal ainsi que le 2<sup>ème</sup> conducteur (nom, nationalité, date de naissance, adresse, numéro du passeport, numéro du permis de conduire).
3. Inventaire du véhicule. Attention, il sera noté sur le dessin de droite toutes les imperfections du véhicule (par des croix ou traits). Bien vérifier que TOUT est bien signalé.
4. **TRES IMPORTANT.** Environ tous les 10 000 km, une maintenance du véhicule doit s'effectuer. Si vous atteignez le kilométrage inscrit dans ces cases, il faudra impérativement vous rendre dans un bureau Cubacar ou Havanautos afin qu'ils en effectuent la révision. Nous attirons votre attention sur le fait que si vous ne le faites pas vous aurez une amende d'environ 100 CUC à régler à la restitution du véhicule.
5. Forme de paiement : espèces, carte de crédit, bon d'échange, chèque et autres. Dans la case « efectivo » il sera noté le montant que vous allez régler en espèces au moment de la signature du contrat (assurances + essence + conducteur supplémentaire) et dans la case « voucher » il sera noté le nom de l'agence qui a émis votre bon d'échange, en l'occurrence Havanatour.
6. Signatures : client – conducteur supplémentaire – vendeur
7. **TRES IMPORTANT.** Il sera noté dans ce cadre toutes les observations concernant le véhicule ainsi que le détail des infractions commises par le conducteur. Il faut savoir qu'à Cuba les infractions au code de la route sont notifiées dans le contrat de location et sont à régler au loueur lors du dépôt du véhicule.
8. Notification de l'infraction au code de la route : montant – l'article non respecté – identification de l'unité de police
9. L'essence : le véhicule est donné avec le plein d'essence (à payer à la signature du contrat) et est à rendre à vide. L'essence contenue dans le réservoir à la restitution n'est pas remboursée.
10. Nombre de jours de location
11. Tarif appliqué : il sera noté « V » + « voucher »
12. Montant de l'assurance par jour – le total
13. Montant appliqué au conducteur supplémentaire par jour – total
14. Nombre de jours utilisés – total des assurances + conducteur supplémentaire
15. Nombre de kilomètres à la prise du véhicule – date - heure
16. Nombre de kilomètres lors de la restitution du véhicule
17. Kilomètres disponibles avant la révision obligatoire du véhicule (voir le point 4)
18. Nombre de kilomètres dépassés
19. Montant de la location, incluant le conducteur supplémentaire (à régler à la signature du contrat)
20. Montant du plein d'essence (à régler à la signature du contrat)
21. Frais de retour à vide (à régler à la restitution du véhicule)
22. Si dépassement d'heures : montant
23. Violation du contrat
24. Montant correspondant aux infractions au code de la route verbalisées par un agent de police (à régler à la restitution du véhicule).
25. Autres
26. **Ce cadre sera rempli à la restitution du véhicule**, il correspond au montant total de location de voiture et tout ce qu'elle a entraîné (plein d'essence + assurances + conducteur suppl. + amendes + infractions...)
27. **Montant à régler à la signature du contrat** (assurances + conducteur suppl. + plein d'essence), ce montant doit être égal au montant du point 5.
28. **Montant restant à payer au loueur à la restitution du véhicule**, en fait c'est la soustraction de « TOTAL » (point 26) et de « Menos : anticipado cobrado » (point 27).
29. Concerne le dépôt de garantie (forme de paiement – montant) ainsi que la restitution.
30. Signature du client et du vendeur.